COMBIEN COÛTENT RÉELLEMENT VOS SERVICES ?

En moyenne, une famille paye **26%** du coût réel de la cantine, **14%** du coût réel du CLAÉ et **10%** du coût réel de la garderie.

Coût réel de la restauration scolaire

8,65 €
par repas servi

Soit pour une famille de deux enfants ayant des revenus mensuels compris entre 1 600,01€ et 2 000€ :

Répartition des dépenses

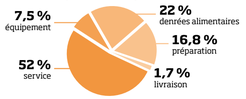

Coût réel du CLAÉ (matin / soir)

1,88 €
de l'heure par enfant

Soit pour une famille de deux enfants ayant des revenus mensuels compris entre 1 600,01€ et 2 000€ :

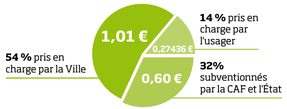

Répartition des dépenses

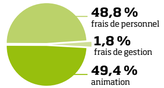

Coût réel de la garderie

7,41 €
pour un mercredi après-midi par enfant

Soit pour une famille de deux enfants ayant des revenus mensuels compris entre 2 400,01 € et 2 800 € :

COMMENT RÉSERVER LA RESTAURATION SCOLAIRE, LA GARDERIE ET LE CLAÉ ?

	RÉSERVER	ANNULER	MODIFIER	JUSTIFIER DE L'ABSENCE D'UN ENFANT
INTERNET montoulouse.fr	✓	✓	✓	✓
ÉCOLE Auprès de l'agent chargé de l'accueil des familles	✓	✓	✓	✓
COURRIER **Mairie de Toulouse** **Site Compans** **Espace Inscriptions Enfance** 1, rue de Sébastopol 31000 Toulouse	▪	▪	▪	✓

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, toute absence injustifiée ou non déclarée dans les délais entraînera la facturation du repas.

RAPPEL :

> réservation, annulation et modification des prestations dans un délai minimum de 7 jours (7 jours francs entre la date du dépôt de la demande et la date du 1er jour concerné) ;
> réservation annuelle ou ponctuelle ;
> possibilité de réserver indépendamment pour chaque jour ;
> justification de l'absence d'un enfant sur présentation d'un certificat médical, certificat de décès d'un membre de la famille, déclaration de déménagement ou certificat de radiation pour un changement d'école ;
> réservation à renouveler pour chaque année scolaire ou en cas de changement d'école en cours d'année.

RÉSERVATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016 :

> à partir du 17 août 2015 sur **montoulouse.fr** ;
> à partir du 31 août 2015 à l'école.

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?

COMMENT	QUAND	MODES DE PAIEMENT
École auprès de l'agent chargé de l'accueil des familles	Dates indiquées sur le calendrier annuel (affiché à l'école et téléchargeable sur toulouse.fr)	Chèque Espèces
Internet montoulouse.fr	24h/24-7j/7	CB
Téléphone 05 61 22 33 31	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h	CB
Courrier **Mairie de Toulouse** **Site Compans** **Espace Inscriptions Enfance** 1, rue de Sébastopol 31000 Toulouse		Chèque
Mairie de Toulouse **Site Compans** **Espace Inscriptions Enfance** 1, rue de Sébastopol 31000 Toulouse	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (sauf le jeudi)	Chèque Espèces CB

LA FACTURATION EST ÉTABLIE SUR LA BASE

> des réservations,
> des présences non prévues,
> des absences déductibles (sous réserve qu'elles aient été justifiées conformément au règlement).

RESTAURATION SCOLAIRE CLAÉ GARDERIE

Tarifs année scolaire 2015-2016 mode d'emploi

MAIRIE DE TOULOUSE
WWW.TOULOUSE.FR
Toulouse en grand !

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE

La Ville de Toulouse souhaite proposer des services de qualité en direction des jeunes Toulousains et maintenir les investissements dans les écoles, malgré le contexte budgétaire difficile et la baisse des dotations de l'État.
Aussi, la municipalité a décidé de mettre en œuvre une nouvelle politique tarifaire à partir du 1er septembre 2015. Ce nouveau barème a été élaboré dans un souci d'équité afin d'adapter l'effort des familles en fonction de leurs niveaux de revenus. Ainsi, les classes moyennes voient leurs tarifs baisser, tandis que les plus aisés contribuent davantage.

Pourquoi une réforme des tarifs ?

- Maintenir des services publics de qualité
- Viser plus d'équité, plus de justice sociale
- Faire face à un contexte financier difficile
- Rééquilibrer les parts des charges assumées par la collectivité et l'usager
- Aligner les prix sur ceux des autres grandes villes de France
- Simplifier la facturation pour répondre à la gestion mensuelle du budget familial

QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

- **Contribution de toutes les familles au paiement de la restauration scolaire**
- **Participation financière des parents à la garderie du mercredi dans les écoles maternelles**
- **Création d'une grille tarifaire unique à 11 tranches pour l'ensemble des prestations (contre 8 auparavant)**
- **Paiement à la séquence (temps du matin, du midi et du soir)**
- **Facturation unique et mensuelle pour toutes les prestations périscolaires et la garderie**
- **Restauration scolaire et Claé inclus dans le temps du midi**
- **Réservation des prestations plus flexible**

RESTAURATION SCOLAIRE - CLAÉ[1-2] - TARIF PAR ENFANT

Les revenus s'entendent hors prestations sociales.

	Revenus mensuels[3]		CLAÉ DU MATIN			CLAÉ DU MIDI ET RESTAURATION SCOLAIRE			CLAÉ DU SOIR		
			A (1 enfant)	B (2 enfants)	C (> 2 enfants)	A (1 enfant)	B (2 enfants)	C (> 2 enfants)	A (1 enfant)	B (2 enfants)	C (> 2 enfants)
1	jusqu'à	1 000,00 €	0,09461 €	0,09461 €	0,09461 €	1,10 €	1,05 €	1,00 €	0,23653 €	0,23653 €	0,23653 €
2	1 000,01 €	1 300,00 €	0,18921 €	0,17975 €	0,16083 €	1,45 €	1,40 €	1,30 €	0,47303 €	0,44938 €	0,40208 €
3	1 300,01 €	1 600,00 €	0,22706 €	0,21760 €	0,19868 €	1,85 €	1,80 €	1,70 €	0,56765 €	0,54400 €	0,49670 €
4	1 600,01 €	2 000,00 €	0,28382 €	0,27436 €	0,25544 €	2,30 €	2,25 €	2,15 €	0,70955 €	0,68590 €	0,63860 €
5	2 000,01 €	2 400,00 €	0,28382 €	0,27436 €	0,25544 €	2,70 €	2,65 €	2,55 €	0,70955 €	0,68590 €	0,63860 €
6	2 400,01 €	2 800,00 €	0,28382 €	0,27436 €	0,25544 €	3,15 €	3,10 €	3,00 €	0,70955 €	0,68590 €	0,63860 €
7	2 800,01 €	3 200,00 €	0,28382 €	0,27436 €	0,25544 €	3,55 €	3,50 €	3,40 €	0,70955 €	0,68590 €	0,63860 €
8	3 200,01 €	4 500,00 €	0,37843 €	0,36897 €	0,35005 €	4,00 €	3,95 €	3,85 €	0,94608 €	0,92243 €	0,87513 €
9	4 500,01 €	6 000,00 €	0,56764 €	0,55818 €	0,53926 €	4,60 €	4,55 €	4,45 €	1,41910 €	1,39545 €	1,34815 €
10	6 000,01 €	8 000,00 €	0,66225 €	0,65279 €	0,63387 €	5,60 €	5,55 €	5,45 €	1,65563 €	1,63198 €	1,58468 €
11	à partir de	8 000,01 €	0,75686 €	0,74740 €	0,72848 €	6,60 €	6,55 €	6,45 €	1,89215 €	1,86850 €	1,82120 €

Exemple

Pour une famille de deux enfants inscrits au CLAÉ du matin, du midi (incluant la restauration scolaire) et du soir, ayant des revenus mensuels compris entre 1 600,01 € et 2 000 € (tranche 4), la facture pour un mois complet d'école (4 semaines) s'élèvera à **61,46 € par enfant.**

Temps du matin : 0,27436 € x 5 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) = 1,3718 €
Temps du midi : 2,25 € x 5 (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi) = 11,25 €
Temps du soir : 0,68590 € x4 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) = 2,7436 €
Total : 1,3718 € + 11,25 € + 2,7436 € = 15,3654 € x 4 (semaines) ***= 61,46 € par enfant.***

(1) ***CLAÉ : centre de loisirs associé à l'école***
(2) ***Le CLAÉ accueille les enfants entre 7h30 et 18h30***
- *à raison de 1h pour le Temps du matin.*
- *à raison de 2h15 pour le Temps du midi, (restauration scolaire incluse)*
- *à raison de 2h30 sur le Temps du soir.*

(3) La grille tarifaire prend en compte le revenu net fiscal du ménage avant abattement et hors prestations familiales disponible sur CAFPRO ou sur l'avis d'imposition communiqué lors de la mise à jour du DUI.

GARDERIE[4] - TARIF PAR ENFANT

Les revenus s'entendent hors prestations sociales.

	GARDERIE MATERNELLE DU MERCREDI APRÈS-MIDI *(4) Accueil de 13h30 à 18h30, goûter inclus*				
	Revenus mensuels[3]		A (1 enfant)	B (2 enfants)	C (> 2 enfants)
1	jusqu'à	1 000,00 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €
2	1 000,01 €	1 300,00 €	0,50 €	0,47 €	0,42 €
3	1 300,01 €	1 600,00 €	0,60 €	0,57 €	0,52 €
4	1 600,01 €	2 000,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
5	2 000,01 €	2 400,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
6	2 400,01 €	2 800,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
7	2 800,01 €	3 200,00 €	0,75 €	0,72 €	0,67 €
8	3 200,01 €	4 500,00 €	1,25 €	1,22 €	1,16 €
9	4 500,01 €	6 000,00 €	1,88 €	1,84 €	1,78 €
10	6 000,01 €	8 000,00 €	2,19 €	2,16 €	2,09 €
11	à partir de	8 000,01 €	2,50 €	2,47 €	2,41 €

Exemple

Pour une famille de deux enfants ayant des revenus mensuels compris entre 2 400,01 € et 2 800 € (tranche 6), la facture pour un mois de 4 mercredis s'élèvera à **2,88 € par enfant.**
Soit 0,72 € x 4 (4 mercredis) = 2,88 €

PENSEZ À METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER UNIQUE INTERACTIF (DUI) !

Le Dossier Unique Interactif permet de collecter l'ensemble des informations du foyer et ainsi, de simplifier les démarches administratives.
Les tarifs applicables, fixés par délibération du Conseil municipal, sont déterminés en fonction des revenus et du nombre d'enfants du foyer sur la base des informations contenues dans le DUI.
Les familles qui souhaitent bénéficier d'une tarification adaptée à leur situation doivent actualiser leur DUI.

Deux possibilités sont proposées :

> en ligne sur **montoulouse.fr** (téléservice pour l'actualisation du DUI) ;

> auprès d'un accueil de proximité en optant pour CAFPRO ou en fournissant la copie de votre avis d'imposition de 2014 sur les revenus 2013.

Attention : si vous ne justifiez pas de vos revenus, le tarif maximum est appliqué.

+ info

periscolaire.education@mairie-toulouse.fr
05 31 22 99 22

Mairie de Toulouse - Juin 2015 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE